



**POSTAUX
DE PARIS**

SYNDICAT DES SERVICES
POSTAUX DE PARIS
67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

PÉTITION

Contrôle des titres de transport par la Poste : des pratiques inacceptables

Pour nos dirigeants, les postiers sont des suspects en puissance : ils nous soupçonnent de ne pas faire nos heures, d'abuser des arrêts maladie, d'ASA pour enfants malades et maintenant ils entendent contrôler nos trajets alors que chaque jour nous venons travailler pour des salaires insuffisants à couvrir nos besoins vitaux.

Quel que soit le moyen de transport utilisé, les salariés paient pour se rendre sur leur lieu de travail. La Poste doit payer sans exiger de contrepartie.

Elle connaît notre lieu d'habitation et celle de notre lieu de travail : elle doit prendre en charge l'intégralité des frais de transport.

Les personnels de Paris.....exigent :

- la prise en charge intégrale par l'employeur des frais de transport collectifs et individuels sur les trajets domicile/ travail
- l'arrêt immédiat des contrôles des titres de transport

Nom - Prénom	Adresse	Signature

Nom - Prénom	Adresse	Signature